Le français haïtien entre normes institutionnelles et normes endogènes

Renauld GOVAIN(1), Pierre MARTINEZ(2)

(1) Université d'Etat d'Haïti, (2) Université Paris VIII – Saint-Denis

Résumé : Le français haïtien (FH) est une variété de parler francophone propre à Haïti et différente à bien des égards des autres variétés de parlers issues de la même matrice qu'est le français historique. Arrivé au milieu de la première moitié du XVIIe siècle dans l'espace qui est devenu Haïti aujourd'hui, le français va évoluer en se différenciant des variétés repérables à l'époque en France continentale et de celles qui vont se développer dans d'autres colonies françaises implantées dans la Caraïbe et ailleurs au cours de la même période (ou presque). Le contact de langues étant une source de variations dans le fonctionnement de toute langue, le FH se développera au contact du créole haïtien à l'émergence duquel il va contribuer, au contact de langues africaines, mais aussi à celui de l'anglo-américain et de l'espagnol. Les spécificités du FH proviennent de normes endogènes qui se développent dans la pratique communautaire de la langue mais aussi du contact de langues sus-évoqué. La conscience des normes endogènes est présente chez les enseignants de français mais la question de la normativisation du FH n'est pas posée. L'une des raisons pouvant expliquer cela est que les Haïtiens vivent le français comme une langue extérieure à leur communauté et que, par conséquent, ils ne seraient pas autorisés à intervenir sur son corpus.

Mots-clés : Français haïtien, normes endogènes, contact de langues, normativisation, variation

Introduction

Le français, arrivé au milieu de la première moitié du XVII^{e} siècle dans l'espace devenu aujourd'hui Haïti, va évoluer en se différenciant des *variétés repérables* à l'époque en France continentale et de celles qui vont se développer dans d'autres colonies françaises implantées dans la Caraïbe à la même période. On sait, depuis Meillet et avec Giglioli, Labov et bien d'autres théoriciens, que la variabilité fait partie intégrante du fonctionnement de la langue et que l'espace, la société et le temps sont des facteurs de variation linguistique (Calvet, 1974, Bourdieu, 1982). Partant de l'existence du français haïtien (FH) (Pompilus, 1961 ; Govain, 2020a, b, c ; 2021), nous nous poserons les questions suivantes : quelles sont les normes du FH ? Quelles sont les spécificités de cette variété de parler francophone ? Ces spécificités connaissent-elles une certaine

normativisation ? Quels sont les facteurs à l'œuvre dans le processus ? En effet, le FH évolue entre une norme (Auroux, 1998) dite standard, institutionnelle (Haugen, 1972), véhiculée par l'instruction et les manuels scolaires (Besse, 2002), et des normes endogènes (Bavoux, Prudent et Wharton, 2008 ; Pöll, 2017), implicites, émergeant dans les *pratiques* et les *représentations* communautaires de la langue (Govain, 2008). Ses spécificités proviennent du milieu haïtien avec toute sa singularité et du contact du français avec le créole haïtien (désormais CH), mais aussi avec l'anglo-américain et l'espagnol.

Dans cette contribution, nous nous proposons de décrire le FH, notamment sous quelques aspects phonologiques et lexico-sémantiques, en nous appuyant sur les normes endogènes et en identifiant et exemplifiant un certain nombre de ses spécificités. Nous tenterons de *comprendre* celles-ci et de les situer dans leur relation et leur dynamique, entre contact et/ou conflit avec les normes institutionnelles (Auroux, 1998). Les données de notre corpus proviennent de deux sources principales : 1. productions médiatiques et littéraires ; 2. enquête menée en 2020 auprès de locuteurs au minimum de niveau de licence (Govain, 2020c). Les données de cette enquête viennent à l'appui de celles issues des productions médiatiques.

1 Le français haïtien et la norme

Parler d'une variété de langue par rapport à une ou d'autres variétés relevant d'une même matrice linguistique revient à poser la problématique de la norme de manière générale, mais de manière plus circonstanciée de normes dites endogènes. La variété est…

> … une forme linguistique propre à une région, un groupe d'individus en rapport avec la profession, l'âge, des facteurs socioculturels, écologiques, etc. Elle peut aussi être un état synchronique de la langue commune prise d'un point de vue macro. Elle est liée aux représentations des locuteurs de leurs langues ou leurs parlers, à la conscience et à la reconnaissance de cette différence (Govain, 2013 : 85).

Le FH n'est pas une variété totalement asymétrique par rapport aux autres variétés des parlers francophones. Il existe dans la langue une *zone d'invariance* que R. Chaudenson (1989a) appelle « français central » ou « français commun ». Les propriétés du FH prennent leur existence de spécificités locales diverses, de la cohabitation du français avec le CH, mais aussi avec l'anglais et l'espagnol. La mondialisation a aussi ses effets sur le fonctionnement du FH comme sur le français en général, mais cet aspect nous entraînerait trop loin.

La norme est un système d'instructions qui expliquent des faits linguistiques observés dans le fonctionnement d'une langue donnée. C'est ce qu'on pourrait considérer comme les normes de fonctionnement de la langue qui est une donnée évolutive et non statique. C'est par rapport à son évolutivité que vont apparaître des normes endogènes en cours d'émergence ou plus ou moins confirmées. La norme peut aussi

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

renvoyer à l'orientation de choix spécifiques en référence à des faits de langue sur une base plutôt sociale.

Prudent (2008) souligne que la norme est conceptuellement flottante : elle se réfère à la fois aux régularités les plus fréquentes de la langue (le *normal*), aux contraintes à la transmission du système (le *normé*) et au respect dû aux autorités (le *normatif*). Le normal renvoie aux normes de fonctionnement. Le normé est établi institutionnellement dans le fonctionnement social du système. C'est à ce niveau que nous pouvons situer les phénomènes d'hypercorrection, de traitement des erreurs et des exercices de correction qu'on observera dans les cours de langue. Le normatif appuyé sur le bon usage concerne des prescriptions établies sur des registres liés à des corps ou acteurs sociaux, l'éducation, les médias, des écrivains et des réseaux sociaux… Revenant sur la dichotomie saussurienne, Coseriu (1967) envisage la norme sous une double approche, celle du *système* que représente la langue et celle de la *parole*. D'où son titre : « *Sistema, norma y habla* ». Il n'y a pas de système qui n'intègre un corps de normes, de réalisations habituelles pour son fonctionnement en tant que tel. Ces formes de parole, socialement acceptées, valorisées et disponibles dans le répertoire linguistique d'une communauté (Py, 2000b), constituent une *norme*, et celle-ci se distingue de la norme prescriptive qui fonde les jugements des locuteurs en matière de grammaticalité. On conviendra avec E. Charmeux (1989 : 70-71), largement inspirée par Bourdieu (1982), que…

> …ce qu'on appelle "norme" est en réalité la décision sociale de prendre en compte tel fonctionnement linguistique comme signe d'appartenance à un groupe donné, et comme indicateur de rejet pour les indésirables à ce groupe, et cela à des fins de reconnaissance, d'élimination, d'affirmation de pouvoir.

La définition de la norme endogène ne va pas de soi et cette difficulté à la définir « provient de ce que la normalité qui la fonde n'est perçue que dans l'interaction même. Elle ne donne qu'exceptionnellement lieu à des représentations conscientes, lorsqu'elle acquiert une fonction emblématique ou identitaire » (Manessy, 1994 : 218). Si la notion a émergé de Manessy (1978)[1] et Valdman (1983), elle sera reprise par Chaudenson (1989b), Dumont (1991), Manessy (1992, 1994, 1997). La norme endogène est l'usage commun, dominant chez la majorité des locuteurs en termes démographiques, mais pas toujours valorisée socialement. Généralement, elle n'est ni nommée, ni décrite, mais elle existe dans l'*inconscient linguistique* des locuteurs. La norme endogène renvoie à une forme particulière d'une langue propre à une région, un groupe qui la distingue de forme(s) de parlers d'autres groupes pratiquant la même langue. Dite endogène parce qu'elle est *fabriquée* de l'intérieur par la communauté, elle passe outre les contraintes imposées par les institutions diffuseuses de la norme *exogène standard*.

Les normes endogènes peuvent se manifester dans toutes les composantes de la langue : phonologique, lexico-sémantique et, dans une moindre mesure, morphosyntaxique, celle-ci étant la moins perméable, même si le FH possède quand même quelques spécificités de ce type (voir, par ex., Govain, 2013, 2020b, 2021). Le recours à la norme

[1] En réalité, Manessy n'a pas utilisé l'expression « norme endogène », il a plutôt employé « norme locale ».

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

endogène peut avoir une *fonction identitaire* ou *communautaire* (Govain, 2008), et, parce qu'il permet de reconnaître et d'inclure ou exclure des locuteurs, il a une *fonction de cohésion* (il réunit des membres d'un même groupe partageant une variété de langue), et une *fonction pragmatique* consistant à tenir les non-membres du groupe, donc les non-pratiquants de la variété, en question à l'écart.

1.1 L'aspect phonologique

Le FH se distingue d'autres variétés de parlers francophones par la manière dont ses locuteurs réalisent certains phonèmes. Cependant, la plupart des éléments dont on pourrait dire qu'ils mettent en évidence les spécificités phonologiques du FH peuvent se rencontrer dans d'autres variétés géographiquement situées. Dans cette section, nous traitons d'une sélection de faits de langue : la réalisation des phonèmes /ʁ, ɲ/, l'amuïssement des consonnes branchantes en coda finale, l'aspect anti-hiatique du FH. Il existe d'autres phénomènes que nous ne traitons pas ici, par exemple, /ɛ/ qui se réalise toujours comme tel, peu importe sa position dans le mot ; le maintien de la voyelle /œ̃/ ; la réalisation de [h] dit aspiré, l'existence de la nasale vélaire /ŋ/, etc.

Pour l'aspect phonologique, nous nous sommes servi de données – *cf.* tous nos exemples de (1) à (29) – provenant de la transcription d'une interview télévisée d'une septuagénaire, pharmacienne et historienne de l'art.[2] Nous avons choisi cette locutrice pour son caractère emblématique : le français est, depuis son enfance, sa langue d'expression courante dans la famille. Depuis 2011, elle anime, en français, l'émission très suivie – *Quisqueya, l'île mystérieuse* – sur la chaîne de télévision Canal Bleu.

1.1.1 Le phonème /ʁ/

Le phonème /ʁ/ présente généralement différentes réalisations suivant les langues, les locuteurs, les régions. Il renvoie à un ensemble de sons divers, autant en termes de lieu d'articulation (dental, alvéolaire, rétroflexe, uvulaire, pharyngé) que de mode d'articulation (vibrante, battue, approximante, fricative, voyelle) (Navarro, 2016). Il présente en FH une réalisation quelque peu différente de la manière dont il est réalisé en français de France continentale, et par ex. Pompilus (1961) croit que la faiblesse articulatoire qui l'affecte est plus prononcée que celle des autres consonnes et qu'il est plutôt une fricative sonore vélaire et proche de /w/.

En général, devant les voyelles labiales (/y, o, ɔ̃, u, ɔ, ø, œ, œ̃/) les locuteurs haïtiens réalisent /ʁ/ comme [w] : *problème* [pwoblɛm], *prudent* [pwydɑ̃], *emprunt* [ɑ̃pwœ̃], etc. Le trait labial de la voyelle qui suit le /ʁ/ participe de cette labialisation. Dans ces exemples, outre le caractère labial des voyelles, /ʁ/ suit une consonne labiale. Cela renforce la labialisation, mais la condition de l'assimilation reste la présence d'une voyelle labiale à droite. Avec une consonne non labiale à gauche, la labialisation se produit. 7 des 10 lecteurs de notre enquête de 2020 ont réalisé [twote] *trotter* et [kwoke] pour *croquer*, 8 [pwɔpwəte] pour *propreté* et [øwɔp] pour *Europe*, 6 [nɔ̃bʁø] pour *nombreux*, 7 [ʒiwɔf(l)] pour *girofle*, 6 [fwomaʒ] pour *fromage*, etc.

[2] https://www.youtube.com/watch?v=3zTCaMD1D0s

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

(1) « Pa(r)ce qu'il [paskifo] faut toujours *profiter* [pwofite] des petits bonheurs de la vie »

(2) « Ce n'est pas toujours un *truc heureux* [twyk øwø] »

(3) « Mon frère est un scientifique qui pratique la *chirurgie* [ʃiwyʁʒi] d'urgence »

(4) « Il s'est adressé à son *professeur* [pwofesœʁ :] qui était encore vivant »

(5) « C'est Elisabeth Kübler-*Ross* [kɔblœ wɔs] qui est au téléphone »

Ainsi, [w] peut fonctionner comme une réalisation de /ʁ/ devant une voyelle labiale. Le choix de /ʁ/ ou /w/ obéit à une contrainte liée à la coarticulation : /w/ intervient en environnement labial et /ʁ/ conserve sa réalisation fricative uvulaire dans tous les autres contextes. Il existe ainsi deux /w/ en FH : un /w/ sous-jacent comme dans [nwaʁ] *noir* et un /w/ qui est une réalisation contextuelle de /ʁ/ comme dans [wolɑ̃] *Rolland*.

Par ailleurs, la pratique du FH est caractérisée par l'omission du /ʁ/ postvocalique chez beaucoup de locuteurs, comme dans d'autres variétés antillaises de français. On connaît l'anecdote de Frantz Fanon dans *Peau noire masques blancs* à propos d'un Martiniquais arrivé au Havre, qui, pour montrer qu'il peut réaliser le /ʁ/ postvocalique, lance : « *Garrrc on ! un vè de biè.* » (Fanon, 1952 : 40). Comme la réalisation postvocalique n'est pas naturelle chez lui, il gaspille, dans un élan d'hypercorrection, tous ses /ʁ/ de *verre* et de *bière* dans *garçon* et n'en trouve plus pour les deux premiers. Les exemples suivants montrent que notre locutrice aussi omet souvent le /ʁ/ postvocalique.

(6) « donnez-lui le nom q(ue) vous voulez le grand maît(re), le grand architec(te), l'*Éte(r)nel* [letɛnɛl] »

(7) « Et vous verrez un phénomène *pa(r)ticulier* [patikylje] se produire »

(8) « ces petites choses qui *pa(r)fois* [pafwa] vous viennent à l'esprit »

(9) « Je suis au courant de *vote poblème* [poblɛm], *pouquoi* [pukwa] vous ne déposez pas de côté vos données scientifiques quand vous perdez un patient ? »

On pourrait remarquer en (9) l'amuïssement de /ʁ/ dans le mot *problème* que la locutrice réalise [poblɛm]. Cet amuïssement est sans doute facilité par le caractère labial de son environnement à la fois de droite et de gauche. Il faut noter que le /ʁ/ postvocalique est réalisé dans le mot architecte [aʁʃitɛk]. On pourrait aussi remarquer la non-réalisation des consonnes branchantes en coda dans les mots et *maître* et *architecte*. Nous reviendrons plus loin sur l'amuïssement du /ʁ/ postvocalique. D'un autre côté, en général, /ʁ/ suivi de /w/ + le groupe phonique /wa/, s'amuït pour ne laisser apercevoir que le /wa/ : /ʁwa/ [wa] (roi), /dʁwa/ [dwa] (droit), /fʁwa/ > [fwa] (froid), /kʁwaʁ/ > [kwaʁ] (croire).

(10) « tellement d'évènements inc(r)oyables [ɛ̃kwajabl] »

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

(11) « J'ai eu l'impression qu'il fallait que je tourne à *droite* [dwat] »

(12) « Actuellement, nous sommes euh t(r)ois [twa] à pratiquer publiquement la cartomancie »

1.1.2 Amuïssement des consonnes branchantes finales dans des clusters

Dans des clusters consonantiques finals, les locuteurs prononcent souvent la tête de la branchante et omettent la branchante. (Govain, 2020c). On remarquera ce même procédé dans les exemples suivants :

(13) « Rien n'est de moi dans le liv(r)e [liv] »

(14) « …cet amour qui est à l'intérieur de nous, c'est not' [nɔt] conscience »

(15) « Nous sommes tous différents les uns les autes [lɛzot] »

(16) « Je vais vous donner un *exemp* [egzɑ̃p] banal »

(17) « il y a des lignes de la main qui deviennent plus foncées et d'autres qui pâlissent *pace* que le libre *arbite* [aʁbit] nous permet de faire certains choix quand nous évoluons »

Il est à remarquer dans le mot arbitre comporte deux /ʁ/ postvocaliques : l'un à l'interne, l'autre en finale. La locutrice a gardé celui qui est en position interne et omet celui qui est en finale absolue. Cela veut dire que la locutrice a conscience du phonème dans cette position. Par ailleurs, on observe une tendance à la nasalisation des codas branchantes finales /bʁ/, /gʁ/, /dʁ/, /bl/, /gl/ précédées d'une voyelle nasale ($\tilde{V}$) de sorte que toute occlusive orale voisée a tendance à être nasalisée en finale après une $\tilde{V}$. Pour y parvenir, deux règles successives s'appliquent : 1. l'effacement où disparait /ʁ/ ou /l/ ; 2. l'assimilation où les occlusives /b, d, g/ se laissent nasaliser par la $\tilde{V}$ qui précède en devenant respectivement [m, n, ŋ] : /vɑ̃dʁ/ > [vɑ̃n] 'vendre', [ʒɛ̃ʒɑ̃bʁ] > [ʒɛ̃ʒɑ̃m] 'gingembre', /pɛ̃gʁ/ > [pɛ̃ŋ] 'pingre', /sɑ̃gl/ > [sɑ̃ŋ] 'sangle', etc. Soit les exemples suivants :

(18) « Quand on parle de la mort, c'est encore un risque. Pa(r)ce que, automatiquement qu'on parle de mort, on *tonm* [tɔ̃m] sous la rubrique la foi »

(19) « Voilà pourquoi nous devons nous mettre *ansanm* [ɑ̃sɑ̃m] pour créer l'harmonie »

(20) « La science vous *demann* [dəmɑ̃n] des de de d'appuyer avec des thèses tout ce que vous voulez dire »

(21) « Et vous verrez un phénomène pa(r)ticulier se produire dans la *chanm* [ʃɑ̃m] de ce mourant »

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

La locutrice prononce l'expression anglaise *no man's land* [no mɛ̃ns lɛ̃nd] en faisant apparaître une consonne nasale ($\tilde{C}$) après une $\tilde{V}$ comme pour se rapprocher de la manière dont l'expression est réalisée en anglais. Dans la variété francophone de la France continentale, il est difficile d'avoir cette contiguïté entre une $\tilde{V}$ et une $\tilde{C}$ dans ce contexte.

1.1.3 Le phonème /ɲ/

Le phonème /ɲ/ n'est guère réalisé en tant que tel en FH. Certains le réalisent comme deux segments [n + j] et d'autres simplement comme le yod, en fonction de sa position dans le mot.

(22) « …ce livre-là est *accompayé* [akɔ̃paje] de tellement de choses insolites »

(23) « …une scientifique qui pratiquait en Californie l'*accompayment* [akɔpɑ̃jmɑ̃] des morts »

En coda de syllabe, à la suite de /i/, les locuteurs le réalisent généralement comme le yod, mais il communique sa nasalité à /i/ avant d'être dénasalisé en yod :

(24) « …il y a des *lignes* de la main qui deviennent plus foncées » / [lĩij]

Govain (2020) établit cette même observation pour des mots comme *vigne*, *signe/-cygne* qui se réalisent respectivement sous la forme de [vĩj] et [sĩj]. En général, dans l'environnement d'autres voyelles, en coda, il se réalisent parfois sous la forme du yod. Dans Govain (2020), 4 locuteurs sur 10 avaient réalisé le terme *borgne* comme [bɔ ːj], tandis que 6 avaient réalisé *Charlemagne* comme [ʃa(ʁ)lmaj].

La plupart des locuteurs le réalisent d'une manière qui se rapproche peu ou prou de la manière dont il doit être réalisé, c'est-à-dire [ɲ]. Dans Govain (2020), 7 locuteurs sur 10 avaient réalisé le toponyme *Salagnac* et le mot *seigneur* sous la forme de [salaɲak] et [seɲ ːʁ)] tandis que les 3 autres avaient réalisé [salajak] et [sejœ(ʁ)]. Cependant, en dehors d'une vérification expérimentale, on peut être amené à croire que la réalisation que nous percevons ici comme /ɲ/ est la combinaison des segments /n + j/.

1.1.4 Le FH, une variété de français anti-hiatique ?

Le FH, comme le CH dont lui provient cette caractéristique, est une variété de parler francophone anti-hiatique : il fait intervenir un glide épenthétique entre deux voyelles contigües tel que cela se passe dans les exemples suivants :

(25) « Vous pouvez appeler Dieu eh *Elohim* [eloʲim] Yahvé donnez-lui le nom q(ue) vous voulez le grand maître, le grand architecte, l'Éte(r)nel Jéhovah [ʒeʷova]

(26) « Voilà pourquoi nous devons nous mettre ansanm pour *créer* [ʁeʲe] l'harmonie »

(27) « …nous *réagissons* [ʁeʲaʒisɔ̃] dans notre intellect »

(28) « …on peut *réaliser* [ʁeʲalize] de grandes choses »

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

(29) « Et, arrivé *au (w)haut* [oʷo] de Pétion-Ville, j'ai eu l'impression qu'il fallait que je tourne à droite et je dis à mon chauffeur, nous allons à droite »

Comme on peut l'observer, après une voyelle palatale (une voyelle d'avant), intervient le yod pour éviter le hiatus. Après une voyelle labiale, intervient [w].

1.2 L'aspect lexico-sémantique

La composante lexico-sémantique est celle où les normes endogènes sont les plus récurrentes en FH. Et l'un des lieux de leur manifestation est la littérature, ce qui peut paraître ambigu car la littérature est aussi une superstructure normative où la norme explicite relevant du « bon usage » (usage reçu » dirait l'anglais) peut exercer une pression sur l'écrivain : celui-ci s'appuie très souvent sur la rhétorique et la stylistique pour provoquer des effets d'ébahissement ou de séduction chez le lecteur. Le lexique est le matériau privilégié dans lequel il puise pour produire cet effet de style. Cependant, à l'inverse, l'écrivain peut s'accorder une liberté telle qu'il transgresse cette propension à recourir au « bon usage » pour puiser dans les normes endogènes qui, elles aussi, lui permettent d'atteindre l'effet recherché. On constate ainsi dans la plupart des romans haïtiens francophones un glissement linguistique du français au CH et en sens inverse, donnant naissance à un type d'écriture que certains comme Perret (2001) classent dans le champ de la *créolité*. La poésie (*poièsis,* c'est la création, l'innovation) n'est certainement pas exempte de cette forme d'écriture transgressive. À titre d'exemple, considérons le poème suivant du poète haïtien Émile Roumer (1925).

Marabout de mon cœur[3]

Marabout de mon cœur aux seins de mandarine,
tu m'es plus savoureuse que crabe en aubergine.
Tu es un *afiba* dedans mon calalou,
le *doumboueil* de mon pois, mon thé de *z'herbe à clou.*
Tu es le bœuf salé dont mon cœur est la *couane.*
L'*acassan* au sirop qui coule en ma *gargane.*
Tu es un plat fumant, *diondion* avec du riz,
des *akras* croustillants et des *thazars* bien frits.
Ma fringale d'amour te suit où que tu ailles ;
Ta fesse est un *boumba* chargé de victuailles.

Les mots de ce poème que nous avons volontiers signalés en italique sont inconnus des francophones n'ayant pas une certaine connaissance de la culture haïtienne, et il faut préciser que certains d'entre eux ne s'entendent plus guère aujourd'hui. Dans les lignes qui suivent, nous fournissons une définition pour chacun d'eux.

Le mot *marabout* désigne une femme noire à la peau fine et à la chevelure plus ou moins lisse. Le *Trésor de la langue française* suggère qu'il est d'origine arabe, désignant un « homme vivant dans un *ribāṭ*, sorte de couvent fortifié établi aux frontières de l'empire pour la défense de celui-ci contre les infidèles »[4]. On le voit, cette acception

[3] ROUMER Émile (1925), *Poèmes d'Haïti et de France*. Paris, Éditions Revue mondiale.
[4] https://www.cnrtl.fr/definition/marabout

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

est différente de celle qu'il a en FH. Le terme *Afiba*, d'origine incertaine, désigne des tripes d'animaux dont la viande est propre à la consommation. Le *doumboueil* est une boulette de farine cuite. Son origine est peut-être anglaise (*Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (*DECA*), 2017 : 95-96). La première syllabe du mot serait une adaptation de la particule anglaise *dump* signifiant *muet* (ici *non levé*). Ainsi, *doumboueil* pourrait être l'imitation phonique de *dump bread* (pain non levé). Le *z'herbe à clou* (*herbe à clou*) est une plante à vertu médicinale utilisée pour la décoction. L'*acassan* est une bouillie de maïs avec du sucre ajouté. Pour Faine (1981), il est d'origine africaine et le *DECA* (p. 11) le fait remonter au fon. La *couane* désigne la peau de porc raclée. Le mot, provient de l'ancien français *couane* (*couenne* prononcé [kwan]) (Faine, 1981 : 228). *Gargane* est un emprunt à l'espagnol : *garganta* = *gorge*). Le terme *diondion* est synonyme de champignon, peut-être d'origine espagnole. Le *thazar* est une espèce de poisson tropical et subtropical. L'*akra* qui aurait une origine espagnole (*DECA* : 12) est un beignet de taro en Haïti, mais peut être de légumes et de poisson dans le reste de la Caraïbe. *Akra* (*acra*) d'origine culinaire créole est en passe de devenir un terme international. Enfin, le *boumba* est une petite embarcation faite d'un tronc d'arbre, « de l'anglais "*bumboat*", petit canot à victuailles » (Faine, 1981 : 214).

2 Le FH et la question du contact de langues

2.1 Une relation osmotique

Il est difficile d'imaginer que deux langues cohabitent dans une même communauté sans qu'elles s'influencent mutuellement. Mais deux langues sont rarement sur un même pied dans une communauté et il est généralement attendu que la langue qui domine dans les représentations communautaires sera la plus influente : En Haïti, le CH et le français fonctionnent dans une forme d'osmose où l'un influence l'autre, notamment sur le plan lexico-sémantique. Tout mot français est potentiellement créole et tout mot créole est potentiellement français. Alternativement, le français influence davantage le CH que ce dernier l'influence. Ici, nous traitons de l'influence du CH sur le français. Mais nous pouvons rappeler, avec Pompilus (1985), que le lexique du CH est français à 85%. Considérons quelques exemples de romans haïtiens publiés chez un éditeur étranger pour illustrer le fait que le lexique du FH se nourrit de mots haïtiens, ce qu'on pourrait appeler des haïtianismes (terme discuté par Pompilus, chap. 3, 1961) que nous signalons en italique. Ces romans sont :

a) *Pays sans chapeau*[5] de Dany Laferrière (Le Serpent à plumes, 1999) ;

b) *Bicentenaire* de Lyonel Trouillot (Actes Sud, Paris, 2008) ;

c) *La couleur de l'aube* de Yanick Lahens (Sabine Wespieser, Paris, 2008) ;

d) *Aux frontières de la soif* de Kettly Mars (Mercure de France, Paris, 2013).

[5] L'expression « pays sans chapeau » est, en FH, synonyme de la mort. Par ex., « voyager au pays sans chapeau » = mourir.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

(33) « La nuit, ce sont des *bizangos*, et le jour, des *zenglendos*. Des fois on ne sait même plus si on est le jour ou la nuit ». (*Pays sans chapeau*, p. 47).

(34) « Bon, un matin, ils se révoltent contre le *grand don* de la région, un certain Désira Desilus ». (*Pays sans chapeau*, p. 73)

(35) « Surement, dit ma mère en se détachant doucement de la clôture de *bayarondes* rouillées qui sépare notre cour de celle de la voisine. » (*Pays sans chapeau*, p. 264).

(36) « Des groupes de piétons en attente aux carrefours se ruaient sur les *tap-tap* ou les *obama*. » (*Aux frontières de la soif*, p. 30)

(37) « Le *bois-fouillé* glissa sur le sable, poussé par une vague déferlante. » (*Aux frontières de la soif*, p. 117)

(38) « Celle qui se trouvait à la droite de Tatsumi, la petite *grimelle*, lui rappela étrangement Fabiola ». (*Aux frontières de la soif*, p. 124)

(39) « Bien calée dans la *dodine*, les bras croisés sur la poitrine, jambes ouvertes, je règne sur cette arrière-cour comme un grand palais de solitude » (*La couleur de l'aube*, p. 14).

(40) « Grand usurier, maître Fortuné *prête au poignard*. » (*La couleur de l'aube*, p. 47)

(41) « Pourquoi *chercher l'os dans la moelle du gombo* ? » (*Bicentenaire*, p. 21)

(42) « Quel *cercueil ma douleur* promenons-nous dans la ville ? » (*Bicentenaire*, p. 45)

(43) « Les officiers d'autres fois passaient leur temps à *danser le compas direct*. » (*Bicentenaire*, p. 95)

Dans le vodou haïtien, le *bizango* est un membre d'une société secrète qui rassemble des initiés. Le *zenglendo* est un bandit qui entre chez les gens par effraction et vole, viole et tue parfois si cela l'arrange. Le *grand don* est un propriétaire terrien possédant beaucoup de biens. La *bayaronde* est un arbre sauvage à épine. Le *tap-tap* est un véhicule de style pickup recouvert d'une carrosserie artisanale servant au transport en commun. Le mot est un idéophone : pour l'arrêter, le passager tape sur le corps du véhicule pour avertir le chauffeur qu'il est arrivé. L'antonomase *obama* désigne un bus du transport en commun, dont l'État haïtien avait fait l'acquisition pour la première fois au moment de l'élection du président américain Barack Obama. Le *bois-fouillé* est une embarcation rappelant le *boumba* tel que défini plus haut. Une *grimelle* est une négresse au teint clair et aux cheveux crépus. La *dodine* est une chaise à bascule. L'expression *prêter au poignard* désigne la pratique de l'emprunt à l'usure. Le *gombo* est un légume vert visqueux, riche en fibres solubles, appelé aussi *calalou*. L'expression *chercher l'os dans la moelle du gombo* signifie *fouiner indiscrètement*. L'expression *cercueil ma douleur* renvoie à un fardeau que quelqu'un porte dans sa vie. Le *compas* est le genre musical haïtien et le *compas direct* est un style à l'intérieur de ce genre.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

Le FH fait aussi des emprunts à l'espagnol. La plupart d'entre eux ne sont plus considérés comme des emprunts, tant ils sont bien acclimatés. On peut en observer dans des romans haïtiens et nous en donnons quelques exemples.

Dans *Le diable dans un thé à la citronnelle* de Gary Victor (Éditions *Vents d'ailleurs*, 2005) :

(44) Il se faufila ensuite dans la rue jusqu'à une ruelle obscure creusée entre un temple protestant et une banque de *borlette*. (p. 187).

(45) Un *gwayabaya* blanc et des mocassins assortis. (p. 83).

(46) Je lui dirai alors comment j'ai travaillé fort pendant la *zafra*. (p. 104).

(47) Ils m'ont raconté la vie dans les *batey*. (p. 104).

Ou encore dans *Les cloches de la Brésilienne* de Gary Victor (Éditions *Vents d'ailleurs*, 2006) :

(48) Il portait une chemise blanche longue, une *gwayabera*. (p. 10).

(49) Un air de *merengue* suivi bien vite d'une musique *konpa* à la mode qui parlait de Port-au- Prince… (p. 119).

Il écrit dans *À l'angle des rues parallèles* de Gary Victor (Éditions *Vents d'ailleurs*, 2003) :

(50) Les miroirs sont normaux, mais on prétend que dans les *batey*, dans les communautés haïtiennes, on a observé le même phénomène qu'ici. (p. 120).

Ou encore dans *Le sang et la mer* de Gary Victor (Éditions *Vents d'ailleurs*, 2010) :

(51) Des fragments de discussions d'ivrognes, de joueurs de dominos et de bésigue, de joueurs de *borlette*. (*Le sang et la mer*, p. 14).

Dans *La belle amour humaine* de Lyonel Trouillot (Éditions *Actes Sud*, 2011) :

(52) Les commentateurs des matches de foot qui font de la pub pour les importateurs de riz et de *mantègue* et aboient même dans les temps morts. (p. 18).

(53) La bande juste pour la bière et la *marijuana*. (p. 34)

Dans *La couleur de l'aube* de Yanick Lahens (Éditions *Sabine Wespieser*, 2008) :

(54) Aujourd'hui quand tu poses le pied hors de ta maison tu es numéro joué *à* la *borlette,* tu ne sais pas si tu y reviendras. (p. 180)

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

Les termes de *zafra* ou *batey* ne font concurrence à aucun autre mot en FH, en CH non plus. Cela veut dire qu'ils se comportent au départ comme des emprunts nécessaires. Le premier désigne une saison de récolte, en particulier, de la canne à sucre en République dominicaine ou à Cuba. Le second renvoie à un espace de vie de fortune avec les besoins vitaux minimaux, établi près des installations industrielles et des champs de canne pour l'exploitation du sucre, entre autres. *Gwayabaya/guayabera* renvoie au mot *guayabelle* du FH qui vient de l'espagnol cubain et désigne une chemise à manche courte ou longue, contenant des plis verticaux en avant et en arrière, tombant sur le pantalon et portée sans veste, ni veston. La *merengue* est un genre musical dominicain inspiré de rythmes caribéens et latino-américains. Il devient une musique traditionnelle et populaire urbaine pratiquée un peu partout en Amérique Latine, voire aux États-Unis d'Amérique. Le mot *mantègue*, de l'espagnol *manteca, mantequilla*, désigne une variété de beurre de basse qualité, du saindoux. Le mot *marijuana* originaire de l'hispano-américain du Mexique devient aujourd'hui un terme international, employé dans de nombreuses langues. Le terme *borlette*, de l'espagnol *boletín* signifiant *bulletin*, désigne la loterie populaire haïtienne. Il désigne à la fois l'établissement et sa pratique. L'expression *institution borlette* vient du fait que les établissements de ce type sont très souvent construits sans aucune norme : avec deux lames de tôle, un sac de ciment et deux planches, on a déjà une « *banque de borlette* » comme on dit. Ainsi, toute institution qui fonctionne sans norme, ni standard ou qui possède une infrastructure de fortune est considérée comme une *institution borlette*.

2.2 Des emprunts

L'influence d'un monde anglophone qui ne se résume pas, pour les Caribéens, aux États-Unis, mérite qu'on évoque brièvement la question. Le FH comporte de nombreux emprunts à l'anglo-américain, au fond de manière assez semblable à ce qu'on rencontre ailleurs, mais ne portant pas forcément sur les mêmes lexèmes. Dans cette contribution, nous nous contenterons de quelques exemples tirés de romans d'auteurs francophones haïtiens :

La belle amour humaine de Lyonel Trouillot (Actes Sud, Paris, 2013) ;

Le sang et la mer de Gary Victor (Vents d'ailleurs, Paris, 2010) ;

Aux frontières de la soif de Kettly Mars (Mercure de France, Paris, 2013).

(55) « Et d'autres qui ne montrent rien, ne vendent rien, ne font pas dans le *show off* ni dans la devanture, mais sourient sans forcer quand passe un visiteur. » (*La belle amour humaine*, p. 22).

(56) « Sans doute estiment-ils que le tarif qu'ils payent leur donne droit à une opinion, que leur *cash* leur confère un brevet d'expertise. » (*La belle amour humaine*, p. 29).

(57) « Au début, quelques camions citernes commandités par des organisations caritatives venaient déverser leur réservoir dans les seaux et les *drums* du peuple ». (*Aux frontières de la soif*, p. 11)

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

(58) « Il faillit bousculer l'homme qui s'arrêta soudain devant un carré aux cloisons en *plywood* ». (*Aux frontières de la soif*, p. 15)

(59) « Yvan ne supportait pas que des mains non autorisées se posent sur son véhicule qu'il faisait nettoyer et lustrer plusieurs fois par semaine dans un *car wash* tenu par un ami à lui. » (*Le sang et la mer*, p. 122).

Le terme de *show off* est synonyme de *frime* et *cash* d'argent en espèce. Le *drum* est une forme de tonneau, de cylindre utilisé pour conserver des liquides. Il n'y a pas d'autre mot en FH pour désigner cet objet. Les agents de construction haïtiens n'utilisent pas le terme *contreplaqué*, mais empruntent à l'anglais *plywood*. En FH, il n'existe pas un autre mot ou une autre expression qui soit l'équivalent du terme anglais *car wash* désignant un portique de lavage automatique des automobiles.

Au niveau phonologique, on ne sent guère l'influence de l'anglais, ni de l'espagnol sur le FH. Néanmoins, celle du CH est assez présente. Par exemple, tout ce que nous avons vu à propos du comportement de /ʁ/ peut résulter d'influences du CH car ces phénomènes s'y réalisent exactement de la même manière : sa réalisation labiale devant une voyelle labiale, son affaiblissement voire son amuïssement en position postvocaliqu, la tendance à la nasalisation des occlusives orales voisées en finale de mot, précédées d'une $\tilde{V}$, la réalisation de /ɲ/ sous la forme du yod ([j]) ou comme deux segments ([nj]).

3 La question de la normativisation

3.1 Spécificité de la norme scolaire

Le FH évolue entre une norme dite standard, explicite, institutionnelle (en ce qu'elle est enseignée par l'école et l'université et imposée par les superstructures socioculturelles établies) et une norme locale, dite endogène, implicite, ne faisant l'objet d'aucune reconnaissance, mais qui existe dans le parler réel des locuteurs, voire dans *leur inconscient linguistique* (*cf.* supra), et les représentations de leur propre parler, comme établi dans Govain (2008). Rejoignant la définition bourdieusienne de la norme comme signe d'appartenance à un groupe, d'indicateur de rejet pour celui qui ne s'y conforme pas (le mauvais élève) et de reconnaissance de l'autre comme pair (le bon élève), l'institution scolaire enseigne dans le sens opposé de la manifestation de cette norme endogène. Pour l'empêcher, et si l'on nous permet cette expression, elle lui court même après à travers l'hypercorrection. En Haïti, à l'instar de bien d'autres communautés où le français est pratiqué et enseigné comme *langue seconde* (Martinez, 2021 : 22), c'est la classe qui est centralement responsable de son apprentissage et du développement de sa maîtrise. Quand on arrive dans une école, notamment si elle est réputée pour développer chez ses élèves un bon ou haut niveau de français (notre expérience à Sainte-Rose de Lima, Port-au-Prince), on se trouve en présence d'une forme très normée de parler de cette langue, se rapprochant de celle codifiée dans les livres et la littérature. C'est un français considéré comme la forme authentique qu'il faut nécessairement approcher. Or, les normes endogènes mettent en évidence des marques linguistiques bien éloignées du français tel qu'il est (re)présenté à l'écrit. Et comme le français n'est pas, en Haïti, une langue de communication populaire,

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

mais un outil formel et institutionnel (en particulier pour le savoir et l'ouverture sur l'ailleurs), ce positionnement fait, en général, que c'est dans l'échange formel qu'il est pratiqué. La norme enseignée et qui circule à l'école revêt en général un caractère hégémonique et est en déphasage avec le parler réel des locuteurs.

Elle est relayée le cas échéant par l'université et diffusée par la presse et les institutions socioculturelles en général. Or, l'école, l'université et les médias constituent, chacun avec la représentation qu'il se fait de son rôle et avec ses propres outils, des systèmes de pensée qui façonnent les esprits, les enseignants comme les journalistes étant des *passeurs de cultures et d'idées.* Ici se pose la délicate question de savoir quelle *médiation canalisée* (Martinez, 2021) s'opère dans le processus. Pourquoi, comment, à quel moment le choix entre des modes d'expression se décide-t-il ? N'est-il pas d'ailleurs forcément subliminal, partiellement incontrôlé ? Il serait illusoire de supposer, par exemple, que chez un écrivain publiant à Montréal ou Paris, la demande de son éditeur n'oriente pas des prises de positions esthétiques qu'il perçoit plus ou moins comme séduisantes, parce que porteuses d'exotisme pour le possible lectorat ? Et chez un politicien en campagne, l'image qu'il se fait de ses auditeurs, récepteurs de son message, ne détermine-t-elle pas, au moins dans une certaine mesure, l'utilisation rhétorique, captivante, d'éléments linguistiques pertinents à son discours ? Les institutions forment ce que Chaudenson (1989a) appelle une superstructure socioculturelle favorisant la pression de la norme.

3.2 Un processus en cours ?

Au regard de ce qui précède, peut-on dire que le FH est en pleine normativisation ? La réponse est plutôt non. Par normativisation, on peut entendre un processus consistant à intervenir sur une (variété de) langue en vue réguler des formes diverses faisant partie de son fonctionnement interne dans une communauté donnée. Cette intervention peut concerner la grammaire, l'orthographie, le lexique, etc. La normativisation vise à ce que la (variété de) langue soit bien outillée pour remplir toutes les fonctions communicatives dans toutes les situations (formelles ou informelles). Elle vise à en faire un outil de communication unitaire présentant une cohérence partagée par l'ensemble de ses locuteurs. Cela nécessite l'explicitation des principes de fonctionnement de la (variété de) langue à tous ses niveaux.

La normativisation est au service de la normalisation qui, elle, implique le respect de la norme, car, une fois le processus de normativisation mis en branle, il s'agira d'observer si la norme proposée est appropriée, respectée, assumée, ou, au contraire, si elle est questionnée, bousculée… C'est à partir de là qu'intervient la notion de normalisation qui pose des actions pour que la langue puisse être employée dans tous les domaines de la vie sociocommunautaire en remplissant toutes les fonctions communicatives et sociales : dans la famille, dans les rapports interpersonnels, dans la littérature, dans la presse, dans l'enseignement, bref, dans toutes les sphères institutionnelles publiques, privées et politiques. Ainsi, la normalisation, processus situé, intéressé à conduire la (variété de) langue à exprimer toutes sortes de réalités dans toutes ces sphères, repose sur une décision importante qui devrait émaner d'une politique linguistique imposée par les autorités détentrices du pouvoir de faire suivre et appliquer les décisions proposées. Elle est une action positive tendant à orienter l'avenir de la (variété de) langue

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

dans la communauté. En ce sens, les décisions de normalisation considèrent la langue comme un produit communautaire recoupant les diverses sphères : sociale, culturelle, scolaire et universitaire, politique, etc.

Il y aurait intérêt à prolonger l'enquête, comme nous l'avons suggéré pour le roman et la poésie, dans une direction de recherche : celle de *l'alternance codique* pilotée par un contexte multifactoriel, où le locuteur va employer, tantôt des formes préconisées par l'autorité détentrice du pouvoir, et tantôt des variétés qui sont celles du FH. Le cas de l'enseignant dans sa classe, en fonction de son statut, du type d'établissement où il exerce, à tel ou tel moment et dans telle ou telle situation, serait sans doute révélateur de cette instabilité. Peut-être un débat politique à la télévision ou le dialogue d'un film fourniraient-ils également des indices de tels processus alternatifs, comparables à ce qu'on peut observer dans les contacts de langues, par exemple, aux Antilles françaises ou en Asie de l'Est, comme cela se voit en réunion amicale, *meeting* syndical, etc. (Martinez, 2018a, 2018b). Parallèlement, la question de l'alternance codique, longtemps traitée comme relevant de facteurs externes, peut aussi être abordée de manière plus interne, c'est-à-dire sous des aspects biographiques ou psycholinguistiques, comme tend à le montrer le travail de Shana Poplack et Anne St-Amand (2007).

Dans sa mise en œuvre, une normalisation est disruptive : comme toute innovation, elle requiert l'adhésion sinon de l'ensemble de la communauté, du moins de la majorité de ses membres (Martinez, 2018b : 48). Idéalement, les vrais acteurs d'une normalisation devraient être les locuteurs eux-mêmes, à qui appartient une langue. Mais, pour des besoins techniques et décisionnels, les acteurs de son élaboration sont des gens maîtrisant les aspects techniques du fonctionnement de la langue et ceux de sa proposition sont des agents sociocommunautaires investis de l'autorité nécessaire pour proposer ou imposer les nouvelles orientations innovantes. L'aspect sociopolitique est donc loin d'être marginal dans le cadre d'une normalisation linguistique, car si la tentative de mise en œuvre ne rencontre pas l'adhésion d'un maximum de membres de la communauté, des conséquences négatives s'ensuivront sur le sentiment linguistique des locuteurs et leur identification à la langue partagée.

Si nous ne pouvons pas affirmer que le FH est en plein processus de normativisation, nous pourrons, cependant, indiquer qu'il est en mode d'émergence continue et que son existence semble faire l'objet d'une certaine reconnaissance de la part des locuteurs, comme on a pu en établir le constat (Govain, 2008). La thèse de Pompilus (1961) procède même de l'hypothèse que la conscience d'une existence du FH remonte à un temps relativement ancien. Au début du XX^{e} siècle, le romancier haïtien Fernand Hibbert fait dire à un personnage, Gérard Delhi, que « … par l'action du milieu, le français que nous parlons et écrivons n'est pas plus le français de France que l'anglais des États-Unis n'est l'anglais des Iles britanniques » (Hibbert, éd. 1993 : 77).

4 Conclusion

Nous conclurons en soulignant que la normalisation du FH est à la fois un angle mort de la politique linguistique nationale et une expérience difficile à mettre en place : de manière générale, les Haïtiens pensent que le français n'est pas une langue locale,

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

mais extérieure à *l'imaginaire communautaire* (Govain, 2020b) et, par conséquent, ils ne se sentent pas ou ne sont pas capables d'intervenir sur son corpus. Ils sont prêts à mettre en question non seulement la légitimité de toute personne qui oserait faire des propositions sur le corpus de la langue en Haïti mais aussi celle des propositions elles-mêmes. Ainsi, les normes endogènes constituent une réalité qui se situe entre résistance associée à une persistance dans le parler réel des Haïtiens et inhibition, voire refus institutionnel. Le résultat en est que le FH, en tant que tel, peine à bénéficier d'une pleine reconnaissance, au plan local comme au plan national.

Références

AUROUX, Sylvain (1998). *Le langage, la raison et les normes*, Paris, Presses Universitaires de France.

BAVOUX, Claudine *et al.* (éd.) (2008). *Normes endogènes et plurilinguisme : aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS Éditions.

BESSE, Henri (2002). « L'institution du français, tel qu'il est enseigné/appris », in Martinez Pierre (dir.), *Le français langue seconde. Apprentissage et curriculum*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 23-44.

BOLLÉE, Annegret *et al.* (éd.) (2017). *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*, Kreolische Bibliothek 29/11, Hamburg, Helmut Buske Verlag GmbH.

BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

CALVET, Louis-Jean (1974). *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

CHAUDENSON, Robert (1989a). *Créole et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan.

CHAUDENSON, Robert (1989b). « Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone », in Robert Chaudenson et Didier de Robillard (éd.), *Langue, économie et développement*, 2 volumes, Aix-en-Provence, IECF, Université de Provence, p. 201-257.

COSERIU, Eugenio (1967). *Teoria del Lenguaje y Lingüistica General*, Madrid, Gredos.

DUMONT, Pierre (1991). *Le Français, langue africaine*, Paris, L'Harmattan.

FAINE, Jules (1981 [1937]). *Philologie Créole. Études historiques et étymologiques sur la langue créole D'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.

FATTIER, Dominique (2010). « Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) : remarques à propos des sources existantes », in *Le français régional antillais : exploration et délimitation d'un concept*, 315-337.

GOVAIN, Renauld (2008). « Normes endogènes et enseignement-apprentissage du français en Haïti », in *Études créoles,* n° 1 et 2, p. 131-164.

GOVAIN, Renauld (2020a). « Le français haïtien et la contribution d'Haïti à la francophonie et au fait francophone », in *Revue internationale des Francophonies*. http://rifrancophonies.com/index.php?id=1041. (consulté le 15.08.2022).

GOVAIN, Renauld (2020b). « Le français haïtien et le "français commun" : normes, regards, représentations », in *Revue Autres Modernités, Altre Modernità*, n. 23 (maggio), p. 56-73. (consulté le 15.08.2022).

GOVAIN, Renauld (2020c), « Aspects phonologiques du français haïtien : influence du créole haïtien », in *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2020*. (consulté le 15.08.2022).

GOVAIN, Renauld (2021). « Le français haïtien : quelques spécificités », in Govain Renauld (éd.), *La francophonie haïtienne et la francophonie internationale : apports d'Haïti et du français haïtien*, Boston, JEBCA Éditions, p. 33-81.

HAUGEN, Einar (1972). *The Ecology of Language. Language Science and National Development*, Stanford, Stanford UP.

HIBBERT, Fernand (1993 [1923]). *Les simulacres. L'aventure de M. Hellenus Canton*, Port-au-Prince, Fardin.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

MANESSY, Gabriel (1978). « Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français », in *Langue française*, *37*, p. 91-105.

MANESSY, Gabriel (1992). « Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire », in Daniel Baggioni et a*l.* (éd.), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, ACCT/Didier Érudition, p. 43-75.

MANESSY, Gabriel (1994). « Normes endogènes et français de référence », in Gabriel Manessy (éd.), *Le français en Afrique noire : mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 215-227.

MANESSY, Gabriel (1997). « Normes endogènes », in Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Hayen, Pierre Mardaga, p. 223-225.

MARTINEZ, Pierre (2018a). « Quel sens donner aux études sur le plurilinguisme en Asie ? » in Leconte Fabienne *et al.* (éd.), *Le plurilinguisme en contextes asiatiques : dynamiques et articulations,* Glottopol 30 – 1/2018, p. 2-17.

MARTINEZ, Pierre (2018b). *Un regard sur l'enseignement des langues. Des sciences du langage aux NBIC*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines. *Ouvrage en libre accès :* http://eac.ac/books/97828 13002839

MARTINEZ, Pierre (9e éd. 2021 – 1e éd. 1996). *La didactique des langues étrangères*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que Sais-je ?

PERRET, Delphine (2001). *La Créolité. Espace de création*, Matoury, Ibis rouge éditions.

PÖLL, Bernard (2017). « Normes endogènes, variétés de prestige et pluralité normative », in Ursula Reutner (éd.), *Manuel des francophonies*, Boston, De Gruyter, p. 65-86.

POMPILUS, Pradel (1961). *La langue française en Haïti.* Thèse de doctorat, Paris, IHEAL.

POMPILUS, Pradel (1985). *Le problème linguistique haïtien,* Port-au-Prince, Fardin.

POPLACK, Shana et SAINT-AMAND, Anne (2007). « A real-time Window on 19th century vernacular French : The Récits du français québécois d'autrefois ». *Language In Society* 36 :5. p. 707-734.

PRUDENT, Lambert-Félix (2008). « Anomie, autonomie et polyphonie dans les régions françaises d'Outremer », in Claudine Bavoux *et al.* (éd.), *Normes endogènes et plurilinguisme : aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS Éditions, p. 101-115.

VALDMAN, Albert (1983). « Normes locales et francophonie », in Bédard et Jacques Maurais (éd.), *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, p. 667-706.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727